

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 115/03

ÉFAI – 030272 – EUR 55/001/2003

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

AZERBAÏDJAN **Eldar Zeynalov, (h), directeur du Centre des droits humains de l'Azerbaïdjan**
Zemfira Youssif-Zade (f), sa belle-sœur
E. Tarifova (f), tante d'Eldar Zeynalov
Leyla Younous (f), directrice de l'Institut pour la paix et la démocratie
ainsi que d'autres personnes qui défendent les droits humains en Azerbaïdjan

Londres, le 28 avril 2003

Eldar Zeynalov, Zemfira Youssif-Zade, E. Tarifova et Leyla Younous sont depuis peu la cible de menaces et d'attaques, et craignent que les autorités ne soient à l'origine de ces agissements. Amnesty International est préoccupée par leur sécurité ainsi que par la persistance des initiatives prises pour entraver les activités des défenseurs des droits humains en Azerbaïdjan.

Le 28 avril, la belle-sœur d'Eldar Zeynalov, Zemfira Youssif-Zade, et la tante de cet homme, E. Tarifova, qui partagent un appartement avec lui et sa femme, ont été frappées par des voisins, qui leur ont ordonné de quitter le pays. La police, alertée, aurait refusé de les protéger. Dans le courant de la journée, 30 à 40 membres du parti au pouvoir en Azerbaïdjan ont attaqué les locaux de l'Institut pour la paix et la démocratie et ont exigé que la directrice de cette organisation, Leyla Younous, quitte également le pays.

Six jours plus tôt, le 22 avril, Eldar Zeynalov, membre d'Amnesty International et directeur du Centre des droits humains de l'Azerbaïdjan, était rentré dans la capitale, Bakou, après avoir participé à un atelier sur les droits humains organisé dans la région disputée du Haut-Karabakh. Le même jour, des membres d'organisations progouvernementales sont apparus sur la chaîne de télévision publique et ont accusé cet homme et Leyla Younous d'être des « *ennemis du peuple* ». Le lieu où se trouvait Eldar Zeynalov et le numéro de téléphone de son domicile ont été mentionnés à l'antenne, et les téléspectateurs ont été invités à prendre des mesures pour empêcher cet homme se déplacer librement.

Le lendemain, 30 à 50 personnes ont attaqué les locaux du Centre des droits humains de l'Azerbaïdjan. Des œufs et d'autres projectiles ont été lancés sur le bâtiment, dont les vitres ont été brisées. Une croix de bois portant une effigie d'Eldar Zeynalov a été enflammée, et des manifestants ont demandé qu'il soit jugé pour trahison. Un membre de l'Organisation pour la libération du Karabakh a menacé de tuer Eldar Zeynalov et de détruire le Centre des droits humains en commettant un attentat-suicide. Lorsque la police a été appelée, un des policiers aurait exprimé son soutien à cette action violente.

Le surlendemain, le 25 avril, le Centre des droits humains a été attaqué une fois de plus, et des membres d'un parti gouvernemental auraient participé aux violences. Le même jour, un journal progouvernemental a condamné Eldar Zeynalov, écrivant qu'il n'était pas d'origine azérie et que, par conséquent, il ne pouvait rien faire de bon pour l'Azerbaïdjan.

Selon des informations diffusées à la télévision azerbaïdjanaise le 24 avril, le ministère de l'Intérieur envisagerait de poursuivre Eldar Zeynalov pour des raisons liées à sa visite en Arménie et dans la région disputée du Haut-Karabakh.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La situation demeure tendue entre Arméniens et Azéris, qui continuent à se disputer le Haut-Karabakh, une région majoritairement peuplée d'Arméniens qui a proclamé son indépendance. En 1994, un cessez-le-feu a mis fin au conflit ouvert, mais la question du statut de cette région n'a toujours pas été tranchée.

Le Centre des droits humains de l'Azerbaïdjan et l'Institut pour la paix et la démocratie sont affiliés à la Fédération indépendante des organisations azerbaïdjanaises de défense des droits humains. Ces deux organisations ont été critiquées à maintes reprises par des organismes progouvernementaux. Eldar Zeynalov et Leyla Younous collectent des informations sur les violations des droits fondamentaux commises en Azerbaïdjan. Par ailleurs, en tant que responsable du Centre des droits humains, Eldar Zeynalov entretient des liens avec d'autres groupes de défense des droits humains du Caucase depuis de nombreuses années.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, des responsables azerbaïdjanais ont critiqué publiquement à d'autres occasions les activités de militants de la société civile qui n'avaient fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Ainsi, en février, le fils du président Gueïdar Aliev, Ilham Aliev, a condamné toutes les manifestations contre le projet de construction d'un oléoduc reliant Bakou au port turc de Ceyhan, affirmant qu'elles étaient organisées à l'instigation de l'Arménie et dirigées contre les intérêts de l'Azerbaïdjan.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en russe, en azéri ou dans votre propre langue) :

– condamnez les menaces et les attaques dont Zemfira Youssif-Zade, E. Tarifova, Eldar Zeynalov, Leyla Younous et d'autres défenseurs des droits humains ont été la cible en Azerbaïdjan ;

– dites-vous préoccupé par la persistance, voire la multiplication, des attaques menées contre les défenseurs des droits fondamentaux dans ce pays, et demandez instamment qu'il soit immédiatement mis un terme aux actes de harcèlement et aux manœuvres d'intimidation dont ils sont la cible ;

– exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ces personnes et celle de leurs proches, notamment Zemfira Youssif Zade et E. Tarifova ;

– priez les autorités de mener une enquête impartiale et exhaustive sur ces attaques et de traduire en justice toute personne soupçonnée d'avoir violé les droits d'Eldar Zeynalov, Leyla Younous, Zemfira Youssif-Zade, E. Tarifova ou d'autres défenseurs des droits humains ;

– engagez les autorités à protéger le droit à la liberté d'expression et de réunion, conformément au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Azerbaïdjan est partie.

APPELS À :

Président de la République :

President Heydar Aliev

Istiqlal St. 19

370066

Bakou

République d'Azerbaïdjan

Télégrammes : President Aliev, Baku, Azerbaïdjan

Fax : + 994 12 92 06 25

Courriers électroniques : president@gov.az

Formule d'appel : *Dear President,* / Monsieur le Président de la République,

Ministre des Affaires intérieures :

Lt.-Gen Ramil Usubov

Ministry of Internal Affairs

Husu Haiyev Str. 7

37005 Baku

République d'Azerbaïdjan

Télégrammes : Internal Affairs Minister, Baku, Azerbaïdjan

Fax : +994 12 92 45 90

Formule d'appel : *Dear Lt-Gen. Ramil Usubov,* / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 9 JUIN 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*